



CTP du 24 juin 2011

Réorganisation de la DGA Aménagement Cadre de Vie

La CGT se félicite d'avoir pointé et contesté les manœuvres des élus et de fermement l'Administration lors de la procédure de vote (arrêté fantôme).

La CGT se réjouit de voir la réorganisation prévue remise en cause par un avis défavorable du CTP.

La CGT réclame fermement une organisation respectueuse du service public, de l'emploi public et des agents de la collectivité.



Moi aussi j'adhère



